

## Réduire les frais d'obsèques avec le SIFUREP

Chaville est adhérent au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP), ce qui permet une réduction des frais d'obsèques pour les habitants.



La loi du 8 janvier 1993 a supprimé le monopole communal des pompes funèbres, et a donné aux familles la liberté de choisir leur entreprise funéraire. Néanmoins, elle permet aux communes d'assurer le service extérieur des pompes funèbres, soit directement, soit par une gestion déléguée sans exclusivité.

La Ville de Chaville a adhéré au [Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne \(SIFUREP\)](#) ↗.

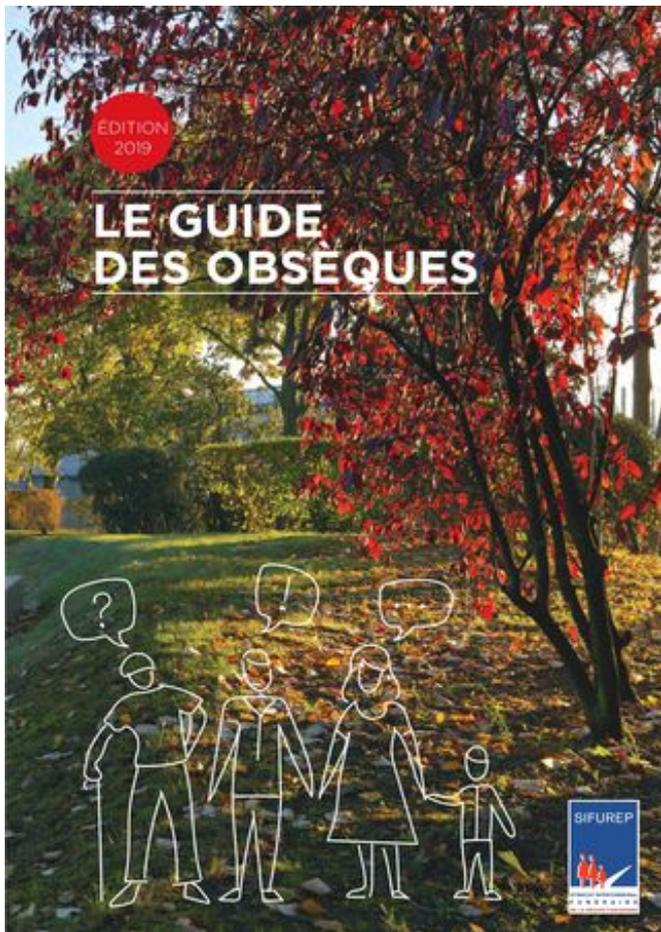
Cette adhésion permet sous certaines conditions de bénéficier, à des tarifs très réduits, de prestations funéraires de qualité assurées par les [Pompes Funèbres Générales \(PFG\)](#) ↗ :

- > un service complet d'obsèques au prix forfaitaire de **1 999 € TTC** (prix inférieur de 35% au tarif PFG) ;
- > des obsèques prises intégralement en charge pour les familles dépourvues de ressources (un certificat de ressources est à demander auprès de la Mairie) ;
- > des obsèques gratuites pour les enfants de moins d'un an ;
- > pour les enfants de moins de 16 ans, prise en charge de 50% des frais d'obsèques ;
- > le forfait pour une crémation est de **1 599€ TTC**.

Les conditions pour bénéficier du tarif SIFUREP sont les suivantes :

- > le défunt était domicilié sur le territoire d'une commune du SIFUREP ;
- > le défunt est décédé sur le territoire d'une des communes du SIFUREP ou sur le territoire de la Ville de Paris ou en Île-de-France à 10 km maximum d'une commune située sur le territoire du SIFUREP ;
- > la mise en bière doit être effectuée sur le territoire du SIFUREP ou sur le territoire de la Ville de Paris ;
- > la cérémonie puis l'inhumation ou la crémation doivent être effectuées sur le territoire du SIFUREP.

## Guide des obsèques



[Cliquer ici pour télécharger le Guide des obsèques.](#)

## Rapport d'activité



[Cliquer pour consulter le rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne](#) ➔



VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS